Mai 2026

Document Commercial : Fiche Mensuelle

Econopolis Invest EcoVI Equities DBI/RDT

Gestionnaires du compartiment :

Bernard Thant

Gino Delaere

Description du compartiment

Econopolis Invest EcoVi Equities DBI/RDT est un compartiment de Econopolis Invest SICAV, un fonds DBI belge. Le compartiment vise à offrir aux investisseurs des rendements à long terme via un portefeuille géré activement qui investit en actions d'entreprises proposant des solutions climatiques. Classification SFDR : compartiment article 8.

Vue d'ensemble du compartiment

General

Compartiment de :	**Econopolis Invest SICAV**
Date de lancement :	**Décembre 2021**
Horizon d'investissement :	**5 ans**
Devise :	**EUR**
Parts :	**Distribution**
Code ISIN Classe I Distribution :	**BE6329980518**
Encours :	**EUR 62.88 M**
Rapport de la VNI :	**L'Echo, De Tijd**
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation° :	**1.0% (DIS)**
Frais de transaction :	**0.1% (DIS)**
Commission de performance :	**s.o.**
Frais d'entrée :	**max. 3.0%**
Classification SFDR° :	**Compartiment Article 8**
Autorisé en :	**Belgique**

Valeur nette d'inventaire	I-Distribution
BE6329980518	**EUR 112.3**

Rendements annuels I(DIS)	2025	2024	2023	2022
BE6329980518	**1.60%**	**1.50%**	**7.50%**	**-12.30%**

Rendements cumulés I(DIS)	Year To Date°	Month To Date°
BE6329980518	**14.91%**	**3.75%**

Rendements actuariels° I(DIS)	1 an	3 ans	Depuis la création
BE6329980518	**16.76%**	**6.64%**	**2.85%**

Évolution de la VNI° Econopolis Invest EcoVi Equities DBI/RDT (BE6329980518; DIS)

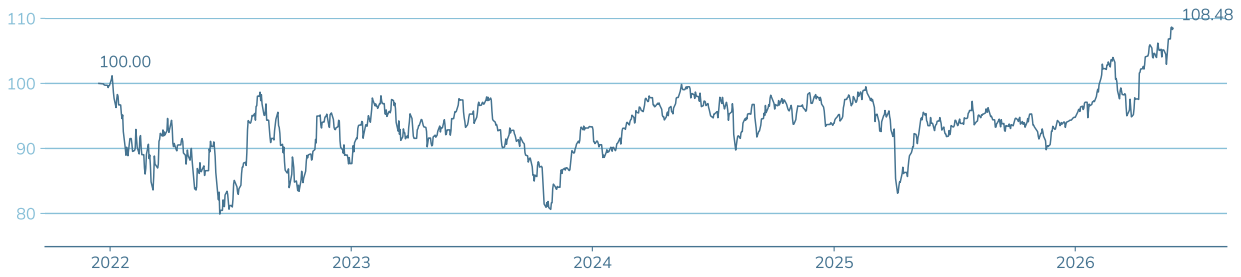

Avertissement : Les rendements passés et l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs et de l'évolution future de la VNI. Les rendements et l'évolution de la VNI présentés tiennent compte des frais courants, mais pas des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes.

Répartition par devise

pourcentage du total*

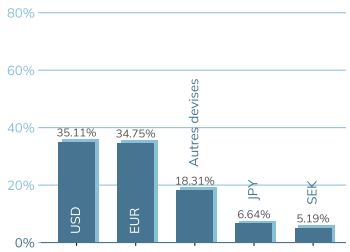

Répartition géographique d'actifs

*pourcentage d'actifs du compartiment

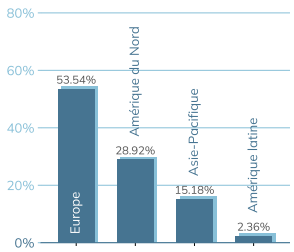

Allocation d'actifs

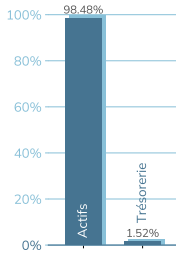

° explication supplémentaire sous Termes techniques

	Aperçu d'actifs	% Total	Devise
1	INFINEON TECHNOLOGIES AG	4.57	EUR
2	VEOLIA ENVIRONNEMENT	4.2	EUR
3	DELTA ELECTRONICS INC	3.72	TWD
4	CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-H	3.24	HKD
5	SCHNEIDER ELECTRIC SE	3.2	EUR
6	ABB LTD-REG	3.15	CHF
7	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	3.15	EUR
8	VOLVO AB-B SHS	3.12	SEK
9	IBERDROLA SA	3.1	EUR
10	LINDE PLC	3.04	USD

Nombre de positions° : 46

Répartition sectorielle d'actifs

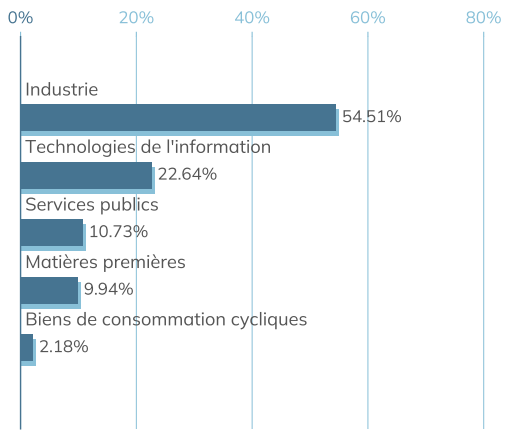

Commentaire du gestionnaire

Au sein du compartiment, les gestionnaires ont procédé à des ajustements tactiques afin d'optimiser davantage le positionnement au sein des différentes thématiques climatiques. Du côté des achats, la position dans le producteur américain de panneaux solaires First Solar a été renforcée, l'entreprise continuant de profiter d'une forte demande du marché et d'un climat politique local favorable concernant les tarifs douaniers à l'importation. De plus, l'exposition au groupe industriel Metso a été augmentée, étant donné que ce fournisseur continue de surfer de manière structurelle sur la transition vers un traitement plus durable des minéraux et le recyclage. En outre, les conditions de marché ont offert des opportunités pour renforcer la pondération dans Trane Technologies. Cette entreprise est idéalement positionnée pour récolter les fruits de la nécessité croissante d'une gestion climatique écoénergétique et de solutions de refroidissement avancées, en particulier pour l'extension des capacités des centres de données. Pour financer ces extensions et maintenir l'équilibre du profil de risque du compartiment, des prises de bénéfices partielles ont été réalisées sur un large éventail d'entreprises industrielles et de services publics. Ainsi, l'exposition au groupe suisse ABB, au japonais Ebara et au prestataire de services français SPIE, entre autres, a été sélectivement réduite après leurs solides performances boursières précédentes.

° explication supplémentaire sous Termes techniques

Risque

Échelle de risque

Risque le plus faible | 1 | 2 | 3 | **4** | 5 | 6 | 7 | Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque suppose que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous choisissez une sortie anticipée, ce qui peut réduire le montant que vous récupérerez. Faute de données historiques suffisantes, l'indicateur de risque contient des données simulées fondées sur un portefeuille de référence. La catégorie de risque 4 reflète la possibilité de gains et/ou de pertes modérés dans la valeur du portefeuille. Cela résulte d'investissements en actions sans limitation géographique. L'indicateur synthétique de risque permet de comparer le niveau de risque de ce produit à celui d'autres produits et indique la probabilité que les investisseurs subissent des pertes en raison de l'évolution des marchés ou parce que des moyens insuffisants sont disponibles pour le paiement. Le capital n'est pas garanti. Risques importants dont l'indicateur ne tient pas compte : **Risque de marché :** Le risque de marché est élevé étant donné que le produit investit principalement en actions conformément à sa politique d'investissement. Ces positions sont exposées au risque de perte de valeur ou de dévaluation. **Risque de change :** Étant donné que le produit investit mondialement en actions, la valeur intrinsèque peut être influencée par les fluctuations des taux de change entre la devise des investissements sous-jacents et la devise du produit. **Risque actions :** Risques liés aux fluctuations des cours des actions. **Risque de durabilité :** Un événement ou une situation ESG qui, s'il/si elle se produit, peut avoir un effet négatif important (réel ou potentiel) sur la valeur d'un ou de plusieurs investissements du produit. En appliquant des critères ESG, le produit peut afficher une performance inférieure aux attentes si les investissements sélectionnés sous-performent le marché dans son ensemble et/ou des produits n'appliquant pas de critères ESG, ou si des investissements sont vendus pour des raisons ESG. **Risques liés aux investissements sur les marchés émergents :** Les investissements sous-jacents peuvent devenir illiquides dans certaines circonstances, ce qui peut limiter la capacité du Gestionnaire à réaliser tout ou partie des actifs. Ces marchés présentent des risques opérationnels, politiques et économiques accrus. **Risques liés aux investissements sur les marchés de développement :** L'infrastructure juridique, judiciaire et réglementaire de ces marchés est encore en développement, ce qui peut entraîner une incertitude juridique importante. Les marchés de développement se distinguent des marchés émergents par un niveau de développement économique moindre. De plus amples informations sur les risques sont disponibles dans le prospectus du produit. Les investisseurs peuvent consulter des informations complémentaires via : link

Durabilité

Ce compartiment applique une politique d'investissement responsable fondée sur quatre stratégies : sélection négative°, screening fondé sur des normes°, intégration ESG°, et une approche best-in-universe dans laquelle seules les entreprises présentant de solides scores ESG sont sélectionnées. En outre, les entreprises impliquées dans des activités controversées telles que la production d'armes, le tabac et l'extraction pétrolière et gazière nuisible sont exclues. Ce compartiment utilise également activement ses droits de vote afin de promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez consulter la politique d'investissement durable de ce compartiment via le lien suivant link. Si vous souhaitez investir dans ce compartiment, il convient de tenir compte de l'ensemble de ses caractéristiques et objectifs durables.

Politique d'investissement

Le Produit investit principalement, avec un minimum de 90% de ses actifs, en actions d'entreprises sans limitation géographique et vise une croissance du capital à long terme. Les actionnaires soumis à l'impôt des sociétés peuvent bénéficier de dividendes déductibles au titre de revenus définitivement taxés. L'objectif du Produit est de distribuer chaque année au moins 90% des revenus aux actions de distribution, après déduction des commissions, provisions et frais, conformément à l'article 203 C.I.R. 92 et à toutes ses modifications ultérieures. Le Gestionnaire du Produit n'utilise actuellement pas d'indice de référence pour mesurer la performance financière et gère le fonds activement. Le Produit investit à la fois dans des entreprises actives sur les marchés développés (tels que l'Europe, les États-Unis et le Japon), sans limitation, et dans des entreprises actives sur les marchés émergents et en développement ("emerging and frontier markets"), avec une exposition cumulative maximale de 30% à ces derniers. En outre, le Produit peut investir cumulativement jusqu'à 10% de son portefeuille en instruments du marché monétaire, droits de participation dans des organismes de placement collectif, produits dérivés financiers, dépôts à terme et liquidités. Le Produit promeut certaines caractéristiques environnementales et/ou sociales ainsi que de bonnes pratiques de gouvernance, mais n'a pas pour objectif les investissements durables. La durabilité constitue un pilier important de la gestion de portefeuille. Le Produit promeut certaines caractéristiques ESG (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance). La sélection des actifs repose sur un processus combinant différentes stratégies et filtres afin d'aboutir à un univers d'investissement. Ce processus comprend à la fois une approche d'exclusion négative, orientée vers des entreprises ou des activités, et une approche positive ("best-in-universe") fondée sur une recherche indépendante. La procédure se compose de deux étapes. Dans un premier temps, certaines entreprises sont exclues sur la base de la liste d'exclusion du Fonds de pension d'État norvégien et des principes du Global Compact des Nations Unies, ainsi que d'activités non admissibles, telles que les titres émis par des entreprises dont l'activité est totalement ou partiellement liée aux armes à sous-munitions. Dans un second temps, un filtre ESG est appliqué sur la base des scores ESG de Sustainalytics, ce qui conduit au maintien d'entreprises présentant des profils ESG très bons ou excellents et à l'exclusion d'entreprises ayant le score de controverse le plus élevé possible. En outre, le Produit tient compte de positions clairement définies à l'égard des activités controversées. Les entreprises qui ne respectent pas les normes internationales, telles qu'énoncées dans les principes du Global Compact des Nations Unies, ou la réglementation nationale applicable, sont exclues. Tous les détails sur la stratégie d'investissement durable du Produit sont disponibles sur le site www.econopolis.belink. Le Produit n'offre ni protection ni garantie du capital et ne procure aucun rendement garanti. L'utilisation de dérivés constitue un instrument complémentaire dans la gestion de la SICAV et les critères ESG ne sont pas à cet égard un facteur déterminant. Étant donné que la gestion du portefeuille d'investissement est déléguée, la Société de gestion vérifie chaque année que le gestionnaire de portefeuille applique une politique de durabilité avant les investissements et lors de la prise de décision. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert. Le Produit reste donc exposé aux fluctuations des taux de change. Le coût réel d'une éventuelle stratégie de couverture peut, proportionnellement aux actifs investis, être déterminé sur la base de l'écart entre le taux d'intérêt de la devise du compartiment et le taux d'intérêt de la devise dans laquelle la couverture est effectuée. Le Produit peut recourir à des dérivés financiers tant pour couvrir les risques que pour réaliser les objectifs d'investissement. La devise du Produit est l'euro. Vous pouvez demander le remboursement de vos droits de participation chaque jour ouvrable où les banques sont ouvertes à Bruxelles. Les opérations de remboursement sont exécutées quotidiennement. Si un jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Bruxelles, la date limite de réception des ordres est avancée au jour ouvrable suivant.

Réglementation fiscale

Taxe sur les opérations de bourse en cas de vente* : 1.32% (max. €4.000) (uniquement applicable au CAP)
Taxe sur les opérations de bourse en cas de conversion* : CAP -> DIS : 1.32% (max. €4.000) ; DIS -> CAP : 0%.
*applicable aux personnes physiques résidant de Belgique

Avertissement

Le compartiment a été approuvé uniquement pour distribution en Belgique et au Luxembourg. Le prospectus et les informations essentielles pour les investisseurs (KIID) sont disponibles sur le site www.fundsquare.net/homepagelink, où la valeur nette d'inventaire est également publiée. Ce document est un document général destiné à un large public et n'a pas été élaboré sur la base d'informations relatives à la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation n'a été effectuée quant aux connaissances et à l'expérience du lecteur, ni quant à sa situation financière ou à ses objectifs d'investissement. Les instruments financiers mentionnés dans ce document peuvent dès lors ne pas être appropriés ou adaptés au lecteur. Le document contient dès lors uniquement des informations relatives aux produits mentionnés et ne peut être considéré comme un conseil en investissement. La société de gestion désignée de l'OPC a la nationalité luxembourgeoise. La société de gestion peut cesser la commercialisation du compartiment en Belgique. Document commercial : Ceci est une publicité. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement.

° explication supplémentaire sous Termes techniques

Contact

Econopolis wealth management NV
Sneeuwbeslaan 20 BAL 12
2610 Wilrijk

Tel. +32 3 3 666 555
info@econopolis.be
www.econopolis.be
Editeur responsable : Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV

Termes techniques°

Rendement actuariel	Le rendement annuel qu'un investisseur peut attendre d'un placement sur une période donnée, en tenant compte de la réinvestition des revenus intermédiaires, tels que coupons ou dividendes.
Frais de gestion	La commission annuelle facturée par le gestionnaire de fonds pour la gestion du compartiment.
Fundsquare	Plateforme en ligne où sont publiées des informations financières sur les fonds et leurs valeurs nettes d'inventaire (VNI).
Classification SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette classification indique dans quelle mesure un fonds intègre des critères de durabilité dans sa stratégie d'investissement.
VNI (Valeur Nette d'Inventaire)	Valeur unitaire du compartiment interne (par exemple à la date indiquée et dans la devise du fonds interne).
Nombre de positions°	Nombre total de titres de la classe d'actifs susmentionnée dans le compartiment.
Sélection négative	Exclusion d'entreprises, notamment via la liste d'exclusion norvégienne.
Filtrage fondé sur les normes	Processus d'investissement dans lequel les entreprises sont examinées quant au respect de normes internationales, telles que celles des Nations Unies, et peuvent être exclues si elles ne respectent pas ces normes.
Intégration ESG	Stratégie visant à intégrer des critères Environmental (environnement), Social (social) et Governance (gouvernance) dans le processus d'investissement.
Month To Date	Indique le rendement ou la performance depuis le début du mois en cours jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Year To Date	Indique le rendement ou la performance cumulés depuis le début de l'année civile jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Biens de consommation de base	Produits que les consommateurs continuent d'acheter indépendamment de la situation économique, tels que aliments, boissons et produits de soin. Ils répondent à des besoins de base et présentent donc peu de fluctuations de la demande.
Biens de consommation	Produits dont la demande dépend fortement de la conjoncture économique, tels que voitures, voyages et articles de luxe. En période de croissance économique, la demande augmente, tandis qu'elle diminue souvent en période de récession.
Pays émergents	Il s'agit du marché financier d'un pays qui est resté en retard sur le plan du développement économique jusqu'à présent, mais dont les perspectives sont favorables.

° explication supplémentaire sous Termes techniques